

Cfdt:

Téléphones portables : une régulation à construire

Après l'interdiction des téléphones au L'usage non régulé du téléphone portable dans les établissements scolaires peut dégrader les conditions de travail des agents et le climat scolaire de l'établissement.

Les revendications CFDT

- **Oui, il faut réguler l'usage des téléphones portables** dans les lycées comme demandé par les personnels et les élèves.
- **Non, il n'y a pas besoin d'un projet de loi.** Le code de l'éducation permet déjà l'interdiction dans le règlement intérieur.
- **Oui, il faut accompagner et outiller les établissements** dans la mise en œuvre qui peut être complexe.
- **Oui, il faut renforcer la prévention et l'éducation aux usages** des outils numériques en impliquant la communauté éducative.



Votre voix,
notre action,
VOTEZ CFDT !

Cfdt:

Téléphones portables : une régulation à construire

- Un usage non régulé dans les établissements, peut poser de **nombreuses difficultés** pour la **gestion des cours**, pour **assurer la sécurité** des élèves, pour le **maintien d'un climat scolaire favorable** aux apprentissages. Le panel jeunes de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant avait aussi **demandé cette régulation**.
- Ce sont les **équipes pédagogiques** qui doivent traiter la problématique du téléphone à l'école, y compris en passant par l'interdiction, mais en **prenant en compte la réalité**. **Ce projet de loi ne répond à aucune des nombreuses questions de mise en œuvre.**
- Le ministère et les collectivités doivent **donner les moyens nécessaires**. On digitalise de plus en plus d'usages : carnet de note, cahier de texte, applications pédagogiques, enregistrement à la cantine, Parcoursup... **interdire le téléphone obligerait à revoir tous ses usages** qui se font avec les outils personnels des élèves.
- L'établissement doit construire un **projet partagé** qui embarque les personnels, les élèves et leurs parents. Imposée ainsi, l'interdiction infantilise les élèves — pour une part des adultes. Elle oublie les **enjeux de prévention** et une **éducation nécessaire aux écrans** et plus largement aux **outils numériques** et à leurs **usages**.



Votre voix,
notre action,
VOTEZ CFDT !